



## Conseil Municipal du 17 Février 2023

### Liste des délibérations

*L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-1311 modifient les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.*

*Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'organe délibérant qui sera publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine.*

#### Pour la séance du Conseil Municipal du vendredi 17 février 2023 :

- Délibération n° 2023- 10 : Approbation du compte de gestion 2022
  - *Adoptée*
  
- Délibération n° 2023-11 : Vote du compte administratif 2022 et affectation du résultat
  - *Adoptée*
  
- Délibération n° 2023-12 : Garantie d'emprunt Touraine-Logement
  - *Adoptée*
  
- Délibération n° 2023-13 : Adhésion au GIP APPROLYS
  - *Adoptée*
  
- Délibération n° 2023-14 : Autorisation de contractualiser avec une Agence d'Intérim pour les remplacements des agents ou lors d'accroissement temporaire d'activités
  - *Adoptée*
  
- Délibération n° 2023-15 : Convention de mise à disposition gratuite de locaux affectés à la compétence « Petite enfance, Enfance » avec la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher
  - *Adoptée*
  
- Délibération n° 2023-16 : Avis sur la proposition de modification du secteur 1er appel du SDIS 37
  - *Adoptée*